



UNION FEDERALE DES RETRAITES-E-S CGT DE LA POLICE NATIONALE

CREATION DE LA SECTION SYNDICALE DEPARTEMENTALE DES RETRAITES-E-S CGT DE LA POLICE NATIONALE. JEUDI 11 JANVIER A L'U.L DE CANNES. 06.

PRESENTS : Edouard BASILIEN. Christian MILLOT. Yves TAVERNIER. Pascal MARTINI.
Participation de notre camarade Jacques LE de la FAPT pour donner les informations à la création d'un collectif de retraité-e-s sur CANNES et la région.

En préambule le camarade Pascal MARTINI, exprime les raisons de la réunion de cette assemblée de retraités-e-s de la Police nationale qui est une première, car il n'existe plus dans le département de syndicat de policiers d'actifs.

Il brosse la situation revendicative des retraités-e-s en général et souligne que pour mener l'activité des retraités-e-s de la police sur leur propre revendications comme celles exprimées par les participants sur le dossier mutuelle, il faut être organisé.

Il met en débat la création de la section syndicale départementale des retraités-e-s CGT de la police nationale.

Il informe que les retraités-e-s CGT de la police nationale sont organisés-e-s au sein de l'Union Fédérale des Retraités-e-s- de la police Nationale, et que des sections départementales peuvent se constituer.

Cependant la section syndicale départementale est aussi membre de l'USR et les camarades qui la composent doivent militer dans les collectifs de retraités-e-s dans les UL.

Cependant l'absence d'un syndicat d'actifs de la police, certes regrettables ne doit pas être un handicap à la constitution de la section car par l'activité de cette dernière nous serons en capacité y compris de faire adhérer à la CGT les policiers actifs.

Concernant le dossier mutuelle dont bons nombre de retraités-e-s de la police sont révoltés que leur capital décès soit supprimé après 72 ans, le débat à conduit à ce qu'une action soit engagée et une information la plus large donnée aux retraités-es- et actifs.

Notre camarade Jacques LE de la FAPT a apporté aussi sa contribution sur cette question concernant son secteur.

SECTION SYNDICALE DEPARTEMENTALE DES RETRAITES-E-S C.G.T DE LA POLICE NATIONALE DES
ALPES MARITIMES
34 Boulevard JEAN JAURES. 06300. NICE.
Site internet : cgt.police75.fr

Des informations ont été données sur l'action du 30 Janvier sur les EHPAD devant la préfecture et sur celle du 6 Février à NICE concernant le combat que les retraités-e-s doivent continuer pour enterrer la CSG.

Les retraités-e-s CGT de la police nationale, créent leur SECTION SYNDICALE DEPARTEMENTALE DES RETRAITES-E-S CGT DE LA POLICE NATIONALE DES ALPES MARITIMES.

Après avoir débattu des modalités de fonctionnement, de l'activité de la section et de son renforcement, les retraités ont élu leur bureau syndical.

BUREAU SYNDICAL ELU :

Secrétaire Général : Edouard BASILIEN

Trésorier : Christian MIOT.

Secrétaires : Pascal MARTINI, Responsable à la Vie Syndicale.

Yves TAVENIER , Responsable revendicatif et juridique.

CREATION DU COLLECTIF RETRAITES-E-S DE CANNES. LE 25 Janvier.

Notre camarade Jacques LE, donne les raisons de la création d'un collectif de retraités-e-s sur CANNES et sa REGION. Il développe sur l'importance de mener l'activité ensemble sur les lieux de vie. Il cite en exemple ce qui se fait sur NICE, tout en soulignant et il a raison que sur chaque lieux les retraités s'organisent au mieux sans vouloir créer une nouvelle structure.

Pour la réunion de CANNES, les camarades Edouard BASILIEN et Christian MILLOT y participeront.

Enfin les retraités-e-s CGT de la police nationale décident de s'engager pleinement dans l'activité CGT, pour mener les luttes nécessaires à la satisfaction des revendications en ayant un souci permanent du renforcement de la CGT.

Pour le Bureau Syndical,
Pascal MARTINI.

CANNES, le 11 Janvier 2018.